

Le 16 mars 2020

L'honorable Christine Elliott
Vice-première ministre et ministre de la Santé
Gouvernement de l'Ontario
777, rue Bay – College Park 5^e étage
Toronto, ON M7A 2J3

ENVOI ÉLECTRONIQUE

Madame la vice-première ministre et ministre de la Santé,

Par la présente, nous vous remercions sincèrement pour votre lettre datée du 6 mars 2020. Nous accueillons très positivement votre engagement à travailler de concert avec les Entités de planification des services de santé en français et la communauté francophone de l'Ontario pour améliorer les expériences et les résultats pour la santé des francophones de notre province et nous vous offrons notre collaboration.

Comme vous l'avez noté, le Règlement proposé en application de l'Article 44 de la Loi de 2019 sur les soins interconnectés ne permet pas, tel qu'il est présenté, de mettre en œuvre les recommandations présentées dans notre document *Recommandations concernant le règlement des entités de planification des services de santé en français, précédemment Règl. de l'Ont. 515/09* (novembre 2019).

Nous le regrettons, mais nous acceptons votre proposition d'utiliser d'autres outils administratifs pour y parvenir.

Bien que nous reconnaissons qu'il existe certaines limites aux modifications qui peuvent être apportées au Règlement, nous estimons qu'il est conforme à l'esprit et à la logique du Règlement d'exiger que **Santé Ontario soit tenue de rendre compte, dans son rapport annuel, de ses activités au titre de l'article 3**. Nous demandons respectueusement à votre gouvernement de bien vouloir adopter cette modification réglementaire.

Malgré les limites du Règlement, nous réitérons l'importance que le mandat des Entités soit d'intervenir comme conseiller principal auprès de tous les acteurs du système de santé dans la planification, la conception, l'offre et l'évaluation des services de santé en français et ce au niveau provincial, régional et local. Compte tenu de la restructuration en cours, il est évident que la dimension provinciale prend une importance accrue et que les Entités devront jouer un rôle plus important à ce niveau. De ce fait, des ajustements structurels seront nécessaires.

Parmi les outils que vous mentionnez, nous avons hâte de travailler en collaboration avec votre ministère et votre Conseil consultatif sur :

- Le développement d'un accord de relation définissant les rôles et responsabilités en matière de services en français et les relations de collaboration entre les Entités et les partenaires clés tels que le Ministère de la Santé, le Conseil consultatif, Santé Ontario, les Équipes Santé Ontario, les fournisseurs de soins de santé, les acteurs en santé publique;
- L'amélioration de l'utilisation des données dans la planification des services de santé en français;
- L'application d'une lentille francophone dans le processus de transformation du système de santé et plus particulièrement dans les documents principaux tels les documents de mandat, les ententes de responsabilisation (y compris les rapports sur les services en français), les lignes directrices et d'autres outils à votre disposition à l'échelle du système de santé.

Vous pouvez compter sur notre collaboration et notre participation active dans tous ces dossiers. Comme la transformation du système s'opère à une vitesse fulgurante, il est essentiel que nous menions ces travaux à la même vitesse que la transformation du système de la santé. Sinon, les francophones seront en situation de rattrapage. À cet effet, nous nous attendons à voir des progrès significatifs au cours des six prochains mois.

Afin d'assurer un suivi concret, opportun et réussi, et pour faciliter la mise en œuvre des objectifs mentionnés dans votre lettre, nous recommandons qu'un **groupe de travail soit établi rapidement et mandaté pour mener à bien les travaux proposés dans votre lettre du 6 mars 2020** et précisés dans le texte ci-dessus. Nous pensons qu'il serait à la fois efficient et efficace que ce groupe de travail soit créé comme un espace où les représentants de votre gouvernement, des hauts fonctionnaires de votre ministère, des six entités de planification et de la communauté francophone de l'Ontario via le Conseil consultatif collaborent pour traiter toutes les questions mentionnées dans nos recommandations de novembre dernier et précisées dans nos correspondances récentes.

Nous sommes ravis de l'intérêt sincère que vous portez à ce dossier et nous nous engageons, à votre demande, à vous tenir informée des avancées de ces dossiers.

Vous remerciant de votre engagement pour la santé des francophones, nous vous prions d'agréer, Madame la vice-première ministre et ministre de la Santé, l'assurance de nos respectueux sentiments.



Paul Lachance, président
Entité de planification des services de santé en français
Érié St.Clair / Sud-Ouest



France Vaillancourt, présidente
Entité 2
Waterloo, Wellington, Hamilton, Niagara,
Haldimand, Brant



Solange Belluz, présidente
Reflét Salvéo
Toronto Centre, Centre-Ouest, Mississauga Halton



Yves Lévesque, président
Entité 4
Centre, Centre-Est, Simcoe Nord Muskoka



Alain-Michel Sékula, président
Réseau des services de santé en français
de l'Est de l'Ontario
Sud-Est, Champlain



Collin Bourgeois, président
Réseau du mieux-être francophone
du Nord de l'Ontario
Nord-Est, Nord-Ouest

Cc : L'honorable Caroline Mulroney, Ministre des affaires francophones
Helen Angus, sous-ministre, ministère de la Santé
Marie-Lison Fougère, sous-ministre, ministère des affaires francophones
Sean Court, sous-ministre adjoint intérimaire, Division des politiques et de la planification
stratégiques, et des services en français, MS et MSLD
Joanne Plaxton, directrice, Direction des services Autochtones, aux francophones et aux groupes
prioritaires, Division des politiques et de la planification stratégiques, et des services en français,
MS et MSLD
Mariette Carrier-Fraser, Présidente du conseil consultatif des services de santé en français
Guy Matte, Président du conseil consultatif provincial sur les Affaires francophones